



RÉSEAU CLIMAT
DÉVELOPPEMENT

**ATELIER DU RÉSEAU CLIMAT ET
DÉVELOPPEMENT
DU 08 AU 13 MAI 2016**

**MOUHAMADOU FARKA MAIGA
ONG AMADE-PELCODE MALI
EXPERT DES FINANCES CLIMATIQUES**

Présentation



Introduction

Rappel
Recommandations

Bilan de la
COP21

Enjeux de la
COP22

Recommandations

Introduction

On pourrait paraphraser Coluche : « J'ai demandé à un juriste si cet Accord était obligatoire ou pas, à la fin de sa réponse je ne comprenais plus la question que j'avais posée ». Pourtant la réponse est simple « oui sans aucun doute mais... » et le mais dans cet Accord pèse lourd

En extrapolant nous convenons avec l'ensemble des acteurs que l'Accord de Paris est historique et que la COP21 est un succès à plusieurs égards.

Mais il ne détermine pas les moyens nécessaires pour parvenir à une réduction des émissions de gaz à effet en dessous de 2°C

Financements : Des éléments figurent bel et bien mais les principes et les engagements financiers des États restent flous. Beaucoup reste à préciser dès 2016

Rappel des recommandations du RCD

Consacrer a minima 50% des financements publics à l'adaptation, sous forme de dons :

Définir ce qu'est un financement climat et comment on le comptabilise, tout en clarifiant le rôle des financements privés – tout en priorisant les financements publics et les dons.

Clarifier la trajectoire vers les 100 milliards, bien avant COP21.

Fixer des objectifs financiers après 2020 : publics, séparés pour l'adaptation et l'atténuation, additionnels à l'Aide Publique au Développement

Financement d'ici 2020

Mais le texte n'est pas suffisamment précis sur l'échéance et le contenu de cette feuille de route qui a déjà fait l'objet de longues négociations par le passé mais a systématiquement abouti à des conclusions floues.

Dans la décision de la COP21 les pays développés sont encouragés à établir une feuille de route afin de déterminer comment atteindre l'objectif des 100 milliards

Les pays développés sont aussi encouragés à augmenter significativement la part des financements affectés à l'adaptation par rapport aux niveaux actuels.

Mais aucun chiffre n'est ciblé, malgré la demande de nombreux pays africains de quantifier ces efforts

Les annonces financières en marge de la COP21

Mais elles ne s'inscrivent pas tous dans le même cadre temporel, n'emploient pas les mêmes règles comptables et ne répondent à aucun standard commun.)

Financement post 2020

- Reconnaît l'obligation des pays développés de fournir des ressources financières aux pays en développement pour soutenir la mise en œuvre de leurs programmes d'atténuation et d'adaptation.

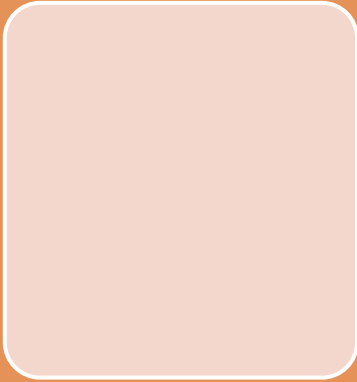
L'accord souligne la nécessité d'une croissance des financements mobilisés par rapport aux niveaux actuels

- Hélas, le texte ne précise pas de méthodologie pour évaluer cette progression
- **Un nouvel objectif financier chiffré doit prendre la suite des 100 milliards à partir de 2025.**

L'accord évoque la nécessité d'atteindre un "équilibre" entre financements pour l'adaptation et l'atténuation - demande forte des pays en développement


- Mais il ne précise pas si ce point d'équilibre correspond une affectation 50/50 des flux financiers
- Mais ne précise pas l'échéance temporelle de ce nouvel objectif mais assure qu'il sera supérieur à 100 milliards de dollars/an et fonction des besoins et priorités des pays en développement

Des décisions en matière de transparence seront importantes pour la suite



Les textes adoptés à Paris font mention de la comptabilisation des financements climat. Il propose différentes étapes pour améliorer la transparence et la méthodologie de comptabilité des financements climat .

L'accord dit également que les pays développés doivent communiquer tous les deux ans sur les flux financiers publics dépensés et ceux qu'ils projettent de déboursier. Les autres pays contributeurs sont encouragés à communiquer des informations sur une base volontaire.



Plusieurs processus seront également initiés pour identifier l'information que devront fournir les pays, et plus largement mieux fixer les méthodologies de reporting financier et de comptabilisation des financements climat. Ces dernières mesures sont cruciales étant donné le flou qui règne aujourd'hui, et pour assurer la qualité de l'aide fournie

Enjeux de la COP22

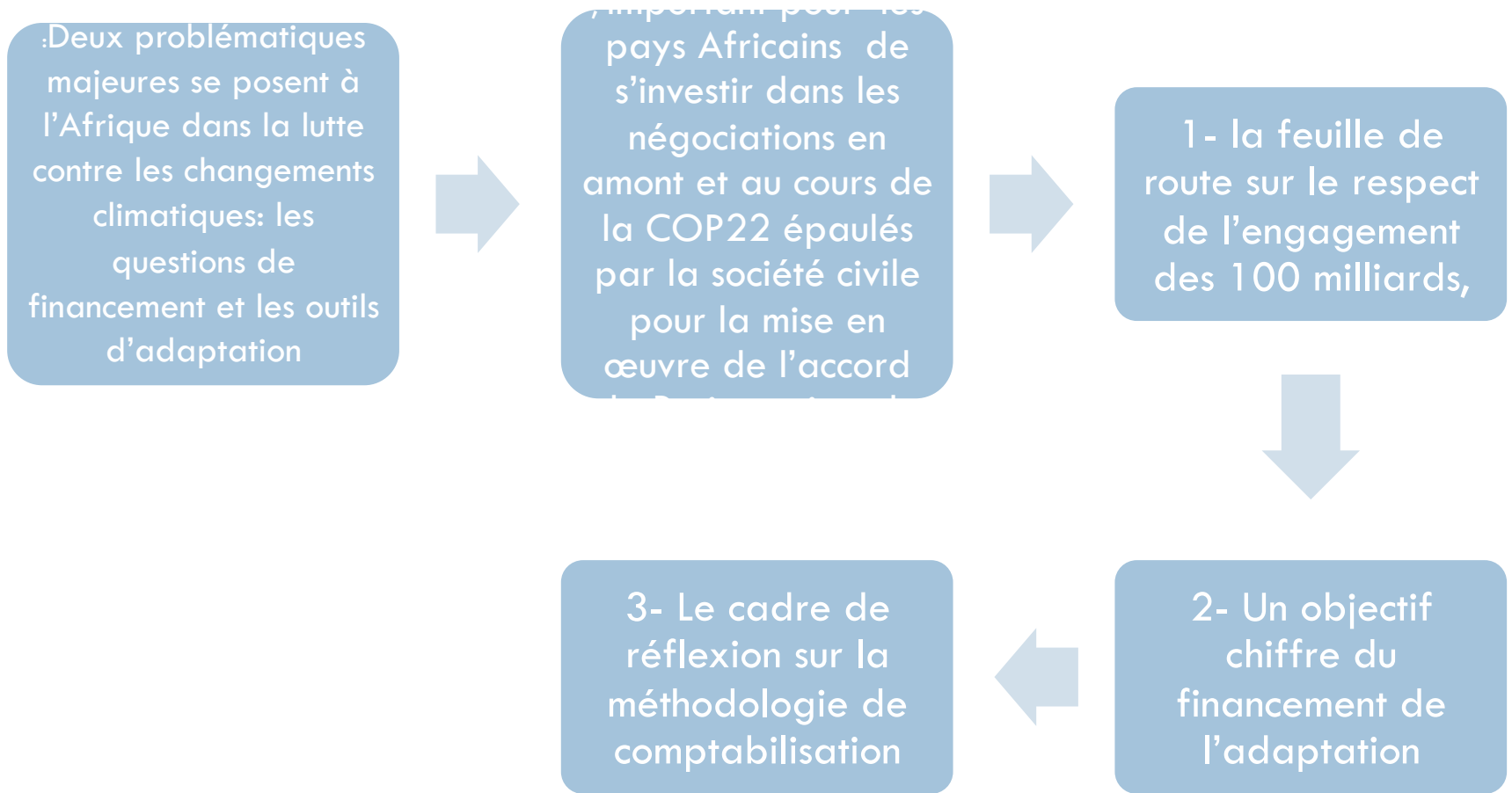
4-Rediscuter du rôle de sources innovantes de financement pour permettre de générer des revenus publics pour faciliter la croissance des financements climat et l'atteinte réelle des engagements. Par exemple, une taxation du transport international afin de réduire ses émissions de CO2 tout en générant des revenus pour le Fonds Vert.


3-Mettre en œuvre un cadre pratique et fonctionnel de réflexion sur la méthode de comptabilisation la plus juste et la plus pertinente afin de maximiser l'additionnalité des financements climat, la transparence et la confiance entre pays bailleurs et pays partenaires

2-Convenir d'un objectif chiffré pour l'adaptation dans le cadre des 100 milliards de dollars/an promis d'ici 2020 et entre 2020 et 2025.

1-Obtenir une feuille de route pour 2020 démontrant comment et quand les pays développés comptent atteindre leurs engagements - quels volumes, quelles sources et instruments de financement, à quelle échéance, pour quelles interventions et dans quelles zones géographiques, etc.

Role des pays Africains en route pour la COP22



- 
- **Albert Camus écrivait « J'ai toujours pensé que si l'homme qui espérait dans la condition humaine était un fou, celui qui désespérait de la condition humaine était un lâche.»**

□ **Merci de votre attention**